

## I BUT DU COURS

Même s'il est difficile de déterminer avec précision le domaine de la connaissance que circonscrit la littérature, il est indéniable qu'un tel domaine existe, comme le prouve le fait que l'histoire occidentale est ponctuée d'œuvres littéraires marquantes qui sont comme autant de points de repère de l'histoire de notre propre humanité. Ce cours est dédié à la lecture et à la discussion de grandes œuvres littéraires de l'Antiquité. Le but visé est de se familiariser avec ces œuvres qui ont marqué le début de la littérature en Occident afin de comprendre le type de connaissance qu'elles véhiculent et, ainsi, de mieux comprendre pourquoi il s'agit, justement, d'œuvres marquantes.

## II OBJECTIFS

### *Objectifs de connaissance*

- Acquérir une solide culture générale par le plaisir de la lecture.
- Faire l'expérience du savoir véhiculé dans les œuvres qui ont marqué la littérature occidentale à ses débuts (Antiquité) et en comprendre la spécificité.

### *Objectifs d'habiletés intellectuelles*

- Développer l'art de la lecture et de la discussion.
- Développer sa propre autonomie vis-à-vis de la lecture des grandes œuvres.
- Favoriser les capacités de synthèse et de communications orale et écrite.

## III CONTENU

- *Littérature* : Homère, *Odyssée*
- *Théâtre tragique* : Eschyle, *Sept contre Thèbes* ; Sophocle, *Œdipe-Roi* ; Euripide, *Les Phéniciennes* et *Les Troyennes*
- *Théâtre comique* : Aristophane, *Les Nuées*

## IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

La lecture des grandes œuvres est le moyen par lequel l'étudiant développera un jugement autonome et instruit. Ce sont les livres qui enseignent, et tous dans ce cours, étudiants comme enseignants, participent à l'effort de s'en approprier l'enseignement. À chaque séance, l'étudiant sera donc invité à partager les fruits de sa lecture et à la comparer à celle de ses pairs. Pour ce faire, diverses activités d'apprentissage (journal personnel d'apprentissage, exposé oral et court travail de synthèse) seront proposées afin de rendre fécond le contact avec l'œuvre. Toutes ces stratégies pédagogiques ne visent qu'un seul objectif : enrichir la mise en commun de l'expérience d'apprentissage d'une œuvre.

## V CALENDRIER DES LECTURES

Semaine	Lecture	Semaine	Lecture
Semaine 1	<i>Fête du travail</i>	Semaine 9	<i>Semaine de lecture</i>
Semaine 2	Homère, <i>Odysée</i> , chant 1	Semaine 10	<i>Odysée</i> , chants 17-20
Semaine 3	<i>Odysée</i> , chants 1-4	Semaine 11	<i>Odysée</i> , chants 21-24
Semaine 4	<i>Odysée</i> , chants 5-8	Semaine 12	Sophocle, <i>Œdipe-Roi</i>
Semaine 5	<i>Odysée</i> , chants 9-10	Semaine 13	Eschyle, <i>Sept contre Thèbes</i>
Semaine 6	<i>Action de grâce</i>	Semaine 14	Euripide, <i>Les Phéniciennes</i>
Semaine 7	<i>Odysée</i> , chants 11-12	Semaine 15	Euripide, <i>Les Troyennes</i>
Semaine 8	<i>Odysée</i> , chants 13-16	Semaine 16	Aristophane, <i>Les Nuées</i>

### *Éditions suggérées*

HOMÈRE, *Odysée*, Paris, GF-Flammarion, 2009.

ESCHYLE, SOPHOCLE, EURIPIDE, *Les Tragiques Grecs. Théâtre complet*, Paris, Éditions de Fallois, coll. « La Pochothèque », 1999.

ARISTOPHANE, *Les Nuées*, dans *Théâtre complet, tome I*, Paris, GF-Flammarion, 1990.

## VI MODES ET CRITÈRES D'ÉVALUATIONS

### *Les évaluations*

- 1) Huit réflexions hebdomadaires valant pour 30% de la note finale.
- 2) Un exposé oral interactif valant pour 30% de la note finale.
- 3) Deux travaux courts valant chacun pour 20% de la note finale.

### *Les critères d'évaluation*

Les réflexions hebdomadaires sont le moyen grâce auquel l'enseignant s'assure que les étudiants font l'effort d'une lecture attentive pour chacune des séances. Chaque réflexion hebdomadaire portera sur la lecture assignée pour une séance particulière. L'étudiant devra choisir parmi les thèmes suggérés par l'enseignant dans le « Guide de lecture » et remettre sa réflexion (environ 2 pages à interligne 1½) lors de la séance en question. Il y aura huit réflexions hebdomadaires à rédiger pendant la session qui seront évaluées en fonction de la compréhension de l'œuvre, de la clarté de l'expression, de la cohérence de l'argumentation, de la qualité de la langue et de l'originalité.

L'exposé oral interactif permet à l'étudiant de lancer et de prendre en charge la discussion lors d'une séance qui lui aura été assignée au début de la session. L'exposé sera évalué en fonction de la compréhension globale du texte à l'étude, de la pertinence et du traitement des thèmes soulevés, de la clarté de l'expression, de la cohérence des idées et de la capacité à amorcer la discussion de l'œuvre. Seul l'exposé oral pourra se faire en équipe de deux ou individuellement ; toutes les autres évaluations seront individuelles. S'il est fait individuellement, l'exposé oral devra durer entre 10 et 15 minutes ; s'il est fait en équipe de deux, il devra durer entre 15 et 20 minutes. L'horaire des exposés oraux sera déterminé lors de la première semaine de cours.

Les travaux courts permettent à l'étudiant d'approfondir et de porter un jugement critique sur certaines des œuvres du cours. L'étudiant doit faire deux travaux courts, un avant et un après la semaine de lecture. Pour chaque travail court, l'étudiant devra choisir un thème parmi ceux suggérés par l'enseignant et remettre un travail écrit (environ 5 à 7 pages à interligne 1½) au début la séance choisie. Ce travail sera évalué en fonction de la compréhension de l'œuvre, la clarté de l'expression, la cohérence de l'argumentation, la qualité de la langue et l'originalité.

## VII ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

La notation pour les travaux se fait selon l'échelle en vigueur à la Faculté de philosophie, qui est la suivante :

A+	(95%-100%)	A	(90%-94%)	A-	(85%-89%)
B+	(80%-84%)	B	(76%-79%)	B-	(72%-75%)
C+	(68%-71%)	C	(64%-67%)	C-	(60%-63%)
D+	(55%-59%)	D	(50%-54%)	E	(-49%)

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie : <http://www.fp.ulaval.ca/fileadmin/philo/documents/formation/information-documentation/guides-politiques/politique-francais.pdf>).

Le plagiat est tout à fait proscrit. Se référer au site Internet de la Faculté et au *Règlement des études*. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

## VIII ETUDIANT AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>

## IX UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUE

L'utilisation d'appareils électroniques (téléphones intelligents, tablettes numériques, enregistreurs, ordinateurs reliés à Internet, etc.) est interdite pendant les cours.